

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le 13 Octobre et à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASANOVA Gérard, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SOULLARD Patricia.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MATTEI Dominique, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Sylvie, SAMARTINI Jean Félix, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2) : Mme ANGELINI Nathalie à Mme HOURTOLOU Marguerite, Mr MITRIDATI Dominique à Mr CASANOVA Gérard.

Objet : Recherche de financement complémentaire pour le projet d'extension de la Halte Garderie.

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 14	Séance du 13 Octobre 2022	Convocation le 03 Octobre 2022
---------------------------------	------------------------	--	---------------------------	--------------------------------

Pour : 14 Contre : 00 Abstention : 00

Le Maire expose à nouveau au Conseil Municipal le projet d'extension de la Halte Garderie "l'Avvene" à Folelli. Il informe l'assemblée que ce projet doit être réactualisé au vu du montant de l'ensemble des offres obtenues du marché public réceptionné le 14 juin 2022. Sur cette base un nouveau plan de financement est donc arrêté qui porte l'opération à 360 543.64 € HT, et que dans ce cadre il y a lieu de solliciter un complément de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de Haute-Corse (fonds locaux).

Il dépose le dossier sur la table et invite l'assemblée à en débattre.

Où l'exposé du Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Adopte le nouveau plan de financement du projet d'extension de la Halte Garderie tel qu'il figure ci-dessous :

DEPENSE				RECETTE	
Intitulé	Montant HT	TVA	Montant TTC	Intitulé	Montant HT
Prévisionnel Travaux	341 563.64 €	34 156.40 €	375 720.00 €	Caf (PIAJE)	232 324.00 €
Prévisionnel Prestations intellectuelles	19 000.00 €	3 800.00 €	22 800.00 €	Caf (Fonds locaux) Commune	56 110.00 € 72 109.60 €
TOTAL	360 543.64 €	37 956.40€	398 520.00 €	TOTAL	360 543.64 €

- Autorise le maire à solliciter un financement complémentaire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Corse dans le cadre des fonds locaux.
- Autorise le maire à procéder à la réalisation de cette opération et assure que la collectivité dispose des ressources budgétaires suffisantes pour assumer les dépenses induites par le projet.
- Donne mandat à Monsieur le maire pour signer tous les documents, marchés publics et actes nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 Octobre 2022

Le Maire
Yannick CASTELLI

